

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi le 22 novembre 2010 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 15 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire Monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Madame Suzanne Gorley	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Ginette Lamoureux	Madame Lucienne Fortin
	Madame Johanne Bonenfant

Absence motivée Monsieur Vincent Cloutier

Un avis de convocation a été signifié à chacun des élus

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente.

AUCUNE ASSISTANCE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Sujets (et documents le cas échéant)

- 2.1 Autorisation de faire vérifier et réparer les camions d'incendies afin de rendre ses camions conforme à la norme ULC
- 2.2 Don selon politique 400\$ pour le party de Noël de la brigade incendie
- 2.3 Engagement de deux pompiers Messieurs Éric Bélanger et Joey Langevin

3. Période de question

4. Fermeture de l'assemblée

2010 – E - 2211 - 01

Ouverture de l'assemblée

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu à 15 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 – E – 2211 – 02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 – E – 2211 – 03

Autorisation de faire vérifier et réparer les camions d'incendies

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité est autorisée à faire vérifier et estimer les coûts de réparation sur les camions incendie, afin de rendre ses camions conforme à la norme ULC.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2010 - E – 2211 – 04

Don selon politique pour la fête de Noël de la brigade des pompiers à temps partiel

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité accorde une subvention selon la politique en matière de don au montant de 400\$ à la brigade des pompiers à temps partiel pour la fête de Noël.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010- E - 2211 - 05

Engagement de deux pompiers à temps partiel

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité engage messieurs Éric Bélanger et Joey Langevin à titre de pompier à temps partiel pour la municipalité de Grand-Remous

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2010- E - 2211 - 06

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu à 15 heures 05 que la présente soit fermée.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale